



# Rubrique Historique de GUERRELEC

N°8

« Si vous n'écrivez pas votre propre histoire,  
personne ne l'écrira pour vous »

Jean-Paul SIFFRE

## La GE offensive sur Vautour V2 B

### Les débuts d'une mission hautement stratégique

Dans le cadre de la mise en œuvre de la force française de dissuasion, il fut décidé dès juin 1964, d'équiper une dizaine de Vautour II B de la 92<sup>ème</sup> escadre de bombardement en brouilleurs offensifs et largueurs de chaff. Dans un premier temps, il s'agissait d'entraîner les forces de défense aérienne et, par la suite, d'élaborer une doctrine d'emploi des brouilleurs offensifs aéroportés comme force de soutien à des actions de pénétration.

Une commande de quinze CT-2<sup>1</sup> et de vingt ALE-2<sup>2</sup> est passée. La réalisation d'une installation prototype capable de l'emport de bidons de CME sur Vautour II B est décidée en septembre 1965. Des modifications et des essais statiques sont alors entrepris par la société Alkan sur le pylône 505, compte tenu du poids du bidon GAMD<sup>3</sup> et la vitesse envisagée pour

l'exécution de ce type de missions. Les essais statiques ayant été concluants, le Vautour II B n°629 est désigné comme avion prototype et rejoint Saint-Nazaire<sup>4</sup> début 1966 pour y être modifié. Puis, sorti de chantier le n°629 est livré au CEV de Brétigny le 29 juin 1966.

### Chipiron et ALE-2 sur Vautour BGE

Les essais radioélectriques y sont conduits ainsi que l'ouverture du domaine de vol (de 550 Kt à très basse altitude jusqu'à Mach 0,85 en haute altitude) avec les nouveaux pylônes Alkan 506. Puis, ce furent les vols avec ou sans les ballonnets<sup>5</sup> et les deux CT-2 hébergeant chacun deux brouilleurs *Chipiron*.

Les équipements ARAB-4A *Chipiron* sont logés dans un conteneur

---

puis Dassault Aviation. Cette société était le constructeur du bidon CT-2.

<sup>4</sup> Les Vautours, de leur vrai nom « SO4050 Vautour II A/B/N » suivant la version, furent construits par la SNCASO à Saint-Nazaire.

<sup>5</sup> Sur Vautour, les bidons de voilures sont appelés « ballonnets ».

---

<sup>1</sup> CT-2 : bidon d'emport des brouilleurs *Chipiron*.

<sup>2</sup> ALE-2 : pod lance-chaff.

<sup>3</sup> GAMD : Générale Aéronautique Marcel Dassault devenu Avions Marcel Dassault-Bréguet Aviation,

subsonique dit « pod universel » étudié et réalisé par la GAMD pour l'emport sous avion d'armes de matériel de GE. Le brouilleur opère en bande S, mais peut être ultérieurement adapté aux bandes L, C et X. Ce pod, dont les essais sont effectués au CEAM de Mont-de-Marsan entre juillet 1964 et juillet 1965 sur le SMB 2<sup>6</sup> n°9, a une taille intermédiaire entre les réservoirs de 625 et de 1 300 litres de la GAMD. Les essais avec le n°629 se terminent par l'ouverture du domaine d'emport de deux conteneurs lance-chaff ALE-2 (*electro-mechanical metal foil cutter/dispenser*) pour chaff RR-44n/AL, un matériel PAM d'origine US.

Le CEV d'Istres termine à la mi-juillet 1967 l'étude de la configuration dissymétrique avec un CT-2 et un ALE-2, et ce, jusqu'à l'altitude de 30 000 pieds. Au cours de ce deuxième trimestre de 1968, on procède au CEV de Cazaux aux essais de largage en détresse de maquettes en présence des ballonnets, que ce soit au décollage ou en croisière à 1 500 et à 30 000 pieds. La poste d'un empennage et l'adaptation du conteneur ALE-2 au mât 506 améliorent les conditions de largage à la satisfaction du CEV et du CEAM. En conséquence, l'EMAA demande au MAAG (Military Allied Advisory Group) l'autorisation de modifier les trente conteneurs ALE-2 en stock.

## Guerre Electronique à la « 92 »

Le Vautour II BGE n°629 rejoint la BA106 de Bordeaux-Mérignac et, du dernier trimestre 1968 au premier trimestre 1969, la modification (câblage et mâts) de neuf autres avions est entreprise. Les VII

---

<sup>6</sup> SMB 2 : Super Mystère B2 : avion construit par la GAMD entre le Mystère IV A et la famille des Mirage. Le SMB 2 était propulsé par le même réacteur ATAR 101 – mais avec une post-combustion – que la famille des Vautour.

B n°612, 613, 614, 619, 632, 633, 635, 636 et 637 deviennent des Vautour II BGE. La mise en place des matériels de brouillage à l'escadre est alors effectuée à la mi-mars 1969, soit trois ans après leur livraison initiale par l'établissement de Brest de la société de Thomson-CSF/RCM. Deux ans ont été nécessaires au CEV pour ouvrir les domaines d'emport et de largage, l'expérimentation du CT-2 avec les brouilleurs *Chipiron* s'étant faite sur SMB 2 au CEAM de Mont-de-Marsan. Certains vols ont également été effectués au sein de la 10<sup>ème</sup> Escadre de Chasse basée à Creil. Il est vrai que l'Etat d'Israël avait également acheté des *Chipiron* qui étaient employés indifféremment sur ses SMB 2 ou ses Vautour II A<sup>7</sup>.

Initialement, trois types de missions sont retenus : mission opérationnelle d'accompagnement d'avions en pénétration, mise au point de la doctrine d'emploi des brouilleurs offensifs et entraînement des contrôleurs aériens au travail en ambiance de brouillage. Une mise en condition opérationnelle progressive débute le 12 mai 1969 avec les deux premiers avions équipés de brouilleurs *Chipiron*. Cet équipement permet le brouillage des radars de détection lointaine, des radars de poursuite et de contrôle d'interception. L'exercice annuel DATEX donne l'occasion aux Vautour VII BGE de mener leurs premières missions de GE en moyenne et haute altitude à partir des terrains de Bordeaux et de Toul.

En juillet 1969, les Vautour II BGE brouillent le radar Palmier G de Doullens

---

<sup>7</sup> Vautour II A : version monoplace en service à peu d'exemplaires dans l'armée de l'air, mais exportée en Israël.

Vautour II B : version de bombardement, le navigateur étant situé dans le nez vitré de l'avion.

Vautour II N : version de chasse, le nez étant équipé d'un radar et le navigateur étant en tandem derrière le pilote.

au cours d'une évaluation tactique de cette station radar du nord de la France. On met de côté la mission opérationnelle retenue au départ du programme, la raison essentielle étant que le *Chipiron* ne couvre que la bande S alors que la menace principale à basse altitude se situe dans d'autres bandes. La modification du *Chipiron* pour l'adapter, compte tenu de l'âge et de la technologie du matériel, est abandonnée.

A la suite d'autres missions des VII BGE, des déchirures des couloirs de ventilation d'arrivée d'air de conditionnement sont relevées sur huit CT-2 sur dix. En juillet 1969, le vol des conteneurs *Chipiron* sur Vautour est suspendu. Après de nombreuses modifications entreprises de novembre 1970 à mars 1971 sur les pylônes 506, les conteneurs et les avions (le n°604 effectue les essais en vol), les essais au CEV donnent satisfaction. Cependant, le CEV recommande une réduction du taux de roulis lors des mises en virage. Organisés par les FAS et la FATAC, les vols d'endurance sont effectués par le n°614, emportant deux CT-2 équipés de deux *Chipiron*. L'avion réalise fin 1972 des missions de brouillage du PDTA<sup>8</sup> de Metz.

Au cours de l'exercice DATEX de juin 1973, l'Escadron de chasse<sup>9</sup> auquel j'appartenais se déploya sur le terrain de Mont-de-Marsan afin d'effectuer des missions de défense aérienne. J'ai eu l'occasion d'intercepter un plastron Ratest<sup>10</sup> qui était composé de deux Vautour *Chipiron*. Lors de la phase finale de l'interception, le scope du radar Cyrano II de mon Mirage III E devint tout blanc.

Nul doute que le *Chipiron* y était pour quelque chose ; l'interception ne fut pas réussie malgré le passage en poursuite brouilleur (ce fut la seule fois que je me servis de cette fonction). Les missions *Chipiron* cessèrent au cours du second trimestre 1976.

En 1975, les lance-leurres ALE-2 furent expérimentés lors de deux vols. Mais après une longue période de stockage, des problèmes aérodynamiques sont apparus, dus aux chaff collés entre eux. Ces phénomènes généraient du bourrage à la sortie de lance-leurres et limitaient l'emploi. Ces problèmes furent, par la suite, résolus. Cependant les bandes de papier d'aluminium larguées en rase campagne n'étaient pas appréciées par le système digestif des bovins. C'est pour cette raison qu'il fut décidé de n'effectuer les largages qu'au dessus de la mer ; malgré cela, les missions d'épandage de chaff furent rapidement abandonnées.

Les balbutiements du brouillage offensif et du largage de leurres ne seront pas des « coups d'épée dans l'eau ». Même si les matériels emportés par les Vautour ne donnaient pas entière satisfaction, cela ouvrit la voie à une génération de brouilleurs qui furent emportés par les Mirage IV A et les Jaguar. Un escadron de Jaguar, le 2/11 « Vosges » stationné sur la BA 136 de Toul-Rosières, reçut même cette mission d'aide à la pénétration. C'est avec le BOA<sup>11</sup> comme brouilleur offensif, le BOZ<sup>12</sup> comme épandeur de chaff, que la mission se perpétuera jusqu'à la fin de la Guerre Froide.

---

<sup>8</sup> PDTA : Poste de Direction de Tir Aérien. Radar mobile de guidage des missions d'appui-feu.

<sup>9</sup> L'Escadron de Chasse 2/3 « Champagne » stationné sur la BA133 de Nancy-Ochey.

<sup>10</sup> Avion plastron permettant de faire réagir la chaîne de défense aérienne.

---

<sup>11</sup> BOA : Brouilleur Offensif Aéroporté, également emporté par les Mirage IV A, le bidon s'appelait CT52 et la charge de brouillage, Mangouste.

<sup>12</sup> BOZ : Brouilleur Offensif de Zone.

Pour clore le panorama des missions particulières effectuées par les Vautour, il faut également noter la modification de plusieurs appareils, dès 1961, en Vautour II BR comme Reco. Cette nouvelle mission incluait une modification, effectuée chez l'industriel à Saint-Nazaire, de la soute permettant l'emport de caméras pour des missions photographiques, tant à basse qu'à haute altitude. Ainsi, le Vautour II BR remplissait, à côté des Mirage III R, un programme

photo annuel édité par l'EMAA et des missions au profit des grands commandements, mais aussi des missions remplies dans le cadre interallié (missions OTAN).

**Pierre-Alain ANTOINE**

*Bibliographie Bernard Agnard*

*Photos Alain Crosnier*

**Comité Historique de Guerrelec : B. Agnard – P.A. Antoine – G. Moulard – Ph. Wodka-Gallien**

**Rubrique Historique N°8 – Juin 2006**

© Guerrelec